



Chers parents ou tuteurs légaux,

La coordination de l'accueil temps libre participe à la mise en œuvre d'une politique cohérente de l'accueil de l'enfant pendant son temps libre, c'est-à-dire en dehors des heures d'école.

Ce travail se fait en partenariat avec tous les opérateurs d'accueil (associatifs et publics, plus de 200 sur le territoire de Tournai) et en concertation avec la Commission Communale de l'Accueil (CCA).

Plus concrètement :

- La coordination ATL veille à ce que les activités extrascolaires soient diversifiées et de qualité
- Elle informe les familles sur l'offre en matière d'activités
- Elle aide également les opérateurs, s'ils le souhaitent, à être agréés et subventionnés par l'ONE
- Elle aide les opérateurs d'accueil à se faire connaître et leur propose un service de prêt de malles à thèmes afin de répondre aux souhaits des enfants.

Tous les 5 ans, l'Accueil Temps Libre interroge les familles et leurs enfants pour mieux connaître leurs besoins et leurs attentes concernant l'accueil extrascolaire.

Afin de définir une série de priorités et des objectifs à atteindre pour les 5 ans à venir, nous avons besoin de vous.

Pourriez-vous compléter l'enquête en ligne en fonction de votre situation socio-professionnelle et familiale afin de nous faire part de votre vision des activités extrascolaires sur la Ville de Tournai et ses villages ?

Comment ? 2 possibilités :

- En cliquant sur le lien renseigné dans le mail
- En copiant le lien suivant dans votre barre de recherche : <https://forms.gle/JHNMAuXuEquipLVMt7>

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et pour le temps que vous allez consacrer à y répondre.

Votre collaboration est précieuse pour la récolte des données afin de prendre les besoins de chacun en considération.

L'équipe Accueil Temps Libre

[RGPD – Collecte des données à caractère personnel.](#)

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, dit « RGPD » et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, en remplissant le présent formulaire, vous autorisez l'équipe A.T.L de la ville de Tournai à traiter de vos données aux fins susmentionnées.

Les données sont conservées pendant une durée de 5 ans et seront par la suite détruite pour refaire un état des lieux.

Les données ne sont pas transmises à des tiers ni transférées en dehors de l'Union européenne.

Vous avez la possibilité à tout moment d'exercer vos droits consacrés par le RGPD par courrier à l'adresse suivante:

*A l'attention de Madame la Bourgmestre de la Ville de Tournai
Rue Saint-Martin 52
7500 Tournai*

Ou par e-mail à la déléguée à la protection des données : DPO@tournai.be

Ou via le portail des démarches en ligne accessible sur le site de la Ville de Tournai : www.tournai.be/protection-donnees (une identification par lecteur de carte d'identité sera nécessaire).

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés et/ou que vos données n'ont pas été traitées conformément au RGPD, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données, le cas échéant, à l'encontre du responsable de traitement, la Ville de Tournai.

